

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00755
Numéro SIREN : 495 041 873
Nom ou dénomination : AB ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2022 sous le numéro de dépôt 16817

**SARL AB ENERGIES
ZA de la Sensive
35 rue Jean Monnet
44 450 DIVATTE SUR LOIRE
RCS NANTES 495 041 873**

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société AB ENERGIES, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 22 septembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels clos le 31 mars 2022, qui n'ont pas fait l'objet d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les éléments suivants :

- ✓ Un chiffre d'affaires de 1 283 577 € contre 1 768 893 € au 31 mars 2021,
- ✓ Un excédent brut d'exploitation de – 16 626 € contre 79 565 € au 31 mars 2021,
- ✓ Un résultat net d'un montant de 12 557 € contre 62 001 € au 31 mars 2021,
- ✓ Les principaux postes, à caractère financier, figurant au bilan :
 - Des capitaux propres de 463 209 € pour un capital social de 16 000 €,
 - Des disponibilités pour 109 084 €,
 - Un endettement bancaire de 42 308 €.

L'assemblée générale ordinaire en date du 13 septembre 2022 a décidé d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2022, soit 12 557 € au poste « autres réserves » pour 557 € et à titres de dividendes pour le solde, soit 12 000 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Nantes
Le 6 octobre 2022

Pour la société
AEC COMMISSARIATS - Cocerto Audit


Yves BOUTRUCHE
Commissaire aux comptes et à la transformation